

Association pour la Musique d'André Ameller

*82, rue du 22 septembre
92400 Courbevoie*

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 6 juillet 2002 au siège de l'Association de 15 heures à 16 heures 20.

La réunion commence à 15 h. Le Président souhaite la bienvenue aux présents et se félicite que la connaissance du nom et des œuvres d'André Ameller existe de plus en plus et rend hommage au travail accompli par Madame Jacqueline Ameller. Il rappelle le succès des concerts du 24 septembre 2000 et du 16 mai 2002, succès auprès des auditeurs mais aussi, et c'est encore plus intéressant, auprès des jeunes musiciens de l'ensemble Vibrations qui ont découvert un « compositeur », l'ont écrit (des extraits de lettres sont lus à l'assemblée) et souhaitent jouer d'autres œuvres.

Un fait curieux et qui devrait avoir une suite positive : le Conseil Constitutionnel compte parmi ses membres un Ameller ! Un contact a été établi et Madame Ameller et Monsieur Dupaquier ont été reçu par cet homonyme au Conseil Constitutionnel ! L'assemblée est d'accord pour lui demander d'être Président d'Honneur.

Le rapport moral rédigé par Jean-Hervé Ameller est lu à l'assemblée, celui-ci étant absent pour raisons de santé :

Site Internet

Le site a été déplacé au mois d'avril 2002. Pour rendre l'adresse accessible quelque soit l'emplacement un nom de domaine a été acquis par l'Association. Ce nom de domaine www.ameller.org est parfaitement identifiable puisqu'il intègre le nom du compositeur et il fait partie du sous domaine « org » réservé aux associations et organismes.

La nouvelle adresse a été communiquée à différentes publications intéressant les musiciens (La Lettre du Musicien, ...). De même, il a été porté à la connaissance de ce changement aux sites avec lesquels nous sommes en relation. Enfin, les moteurs de recherche ont été prévenus de ce déplacement.

Malgré la modification de l'adresse, le rythme des visites, qui a connu une légère baisse au moment du déménagement, a repris une activité normale. Du 1^{er} août 2001 au 30 juin 2002, 813 visiteurs sont venus sur le site. Les visiteurs proviennent non seulement de France, mais de tous les pays d'Europe et également d'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada). Une valeur intéressante donnée par le dernier outil de statistiques indique que chaque visiteur passe en moyenne 18 minutes sur le site, et 4 minutes par page. Ces indications montrent que les visites correspondent bien à des recherches volontaires et non à des accès au hasard.

Des liens de plus en plus nombreux avec d'autres sites de musiciens, d'ensembles ou d'acteurs du milieu de la musique sont mis en place. Le site et les visites sont l'occasion de multiples contacts enrichissants qui permettent de faire connaître le compositeur et l'ensemble de ses œuvres.

Des informations sur l'Association et sur des événements où le nom d'André Ameller est cité sont mises à jour régulièrement (concerts, entrée des œuvres à la Bibliothèque Nationale, présence d'une œuvre pour tuba au baccalauréat Musique,...).

Enfin, dernière information, des extraits des œuvres (en fichier MP3 pour les spécialistes) ont été mis en place sur le site. Ces extraits attirent les visiteurs qui y voient l'occasion de trouver autre chose qu'un simple catalogue textuel et d'écouter les créations du compositeur. Il s'agit là de l'intérêt multimédia d'Internet : pouvoir proposer d'écouter la musique, n'est-ce pas ce qui est le plus représentatif de l'œuvre d'un compositeur ?

CD

Entre juin 2001 et juin 2002, aucun CD des œuvres n'a été commandé malgré la nouveauté de l'enregistrement correspondant au concert du 24 septembre 2000 en hommage au compositeur.

Les prix proposés actuellement sont de 8,5 € par CD pour les membres de l'Association, 10 € pour les non membres. Les frais de port et d'emballage sont de 3,1 € pour 1 ou 2 CD, 6,2 € pour 3 ou 4 CD, ou 9,3 € pour 5 ou 6 CD. Une taxe faisant double emploi ayant été imposée sur les supports CD vierges alors que nous payons déjà des droits à la SACEM (sachant que jusqu'à ce jour, strictement rien n'a été versé sur le compte du compositeur) et les frais de port et d'emballage ayant augmentés, nous souhaitons proposer à l'assemblée une révision des prix.

Nous proposons les tarifs suivants par CD :

pour les membres : 10 € ;

pour les non membres : 11 € ;

frais de port et d'emballage :

1 ou 2 CD : 3,5 € ;

3 ou 4 CD : 7 € ;

5 ou 6 CD : 10,5 €.

Les deux concerts (24 septembre 2000 et 16 mai 2002) organisés dans le cadre de la chapelle Saint Louis de la Salpêtrière ont fait l'objet d'enregistrements et des CD sont disponibles.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Jacques Pichard qui nous a fourni un enregistrement de qualité du concert du 16 mai 2002 ce qui a permis de graver un CD en mémoire de cet événement.

L'enregistrement du concert du 24 septembre 2000 comporte uniquement des œuvres d'André Amellér :

1. Toccata pour orgue (opus 57 - 1951)

2. Christe - Offrande pour orgue (opus 248 - 1978)

3. Uranie pour flûte et piano (opus 327 - 1986)

Deux mélodies sur des poèmes d'Anna de Noailles :

4. Si je n'aimais que toi pour baryton, clarinette et piano (opus 246 - 1978)

5. La tristesse dans le parc pour baryton, flûte et piano (opus 247 - 1978)

6. Catalunya pour guitare (opus 224 - 1977)

7. Promenade en Bourgogne pour clarinette et piano (opus 183 - 1970)

8. Jeux de table pour saxophone et piano (opus 84 - 1954)

9. Adagio pour violon et piano (opus 263 - 1981)

L'enregistrement du concert du 16 mai 2002 comporte les œuvres suivantes :

Benjamin Britten (1913-1976)

Simple Symphony (opus 4 - 1934)

André Amellér (1912-1990)

Suite concertante pour hautbois et orchestre à cordes (opus 112 - 1957)

Hommage à Jean-Sébastien Bach (opus 52 - 1951)

Suite d'illusions (opus 111 - 1957)

Gustav Holst (1874-1934)

1^{er} mouvement de la Suite Saint Paul (opus 29 - 1913)

L'ensemble instrumental Vibrations sous la direction de Nicolas Simon a montré la qualité d'un orchestre de jeunes musiciens particulièrement motivés et compétents. Nous tenons à les remercier pour cette brillante prestation ainsi que Jacques Pichard pour son dévouement, son implication et l'organisation du concert particulièrement réussie.

Catalogue

Le catalogue imprimé est régulièrement distribué ou envoyé à des contacts. Ces contacts ont lieu lors de rencontres musicales, d'événements officiels, de réunions auxquelles participent les membres du bureau ou de l'Association. Egalement, des contacts par Internet permettent de proposer l'envoi du catalogue.

Edition

Un contact a été initié avec une nouvelle maison d'édition particulièrement dynamique : Les Editions Delatour. Cette maison utilise des moyens modernes et notamment Internet pour commercialiser les partitions. Monsieur Jean-Claude Thévenon souhaite éditer un certain nombre de pièces d'André Amellér. Des partitions lui ont été confiées par Madame Jacqueline Amellér, des copies d'autres ont pu être obtenues auprès du département de la Musique de la Bibliothèque Nationale.

Concert

Un nouveau concert est en cours d'organisation avec Jacques Pichard dans la chapelle Saint Louis de la Salpêtrière. La date a été fixée au dimanche 18 mai 2003 dans l'après-midi. Le programme des œuvres qui seront interprétées n'a pas encore été fixé. L'ensemble instrumental Vibrations sous la direction de Nicolas Simon a donné son accord pour sa participation.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est présenté et approuvé à l'unanimité.

La cotisation (150 Francs = 23,87 €) est fixée à 24 €.

Le nouveau site Internet signalé dans le rapport moral est entré en vigueur. Des contacts nationaux et internationaux entre musiciens sont établis d'autant plus qu'il est possible d'entendre des fragments d'œuvres.

Projets

Un concert toujours dans la chapelle Saint Louis de la Salpêtrière est prévu pour le dimanche 18 mai 2003. L'organisation est en cours de mise en place avec l'aide de Jacques Pichard et de l'ensemble instrumental Vibrations dirigé par Nicolas Simon.

Il est aussi proposé de penser à un concert avec un orchestre de jeunes ou une petite formation d'harmonie. La discussion porte sur les programmes et les salles possibles (Cortot ? autre ?)

A propos des cotisations et des difficultés rencontrées dans le recouvrement, il est proposé d'adresser aux adhérents une lettre « sollicitant leur bienveillance » avec l'envoi gratuit du catalogue. Un projet de lettre en ce sens doit être fait par le Président.

Le nouveau prix des CD est ensuite adopté :

adhérents : 10 €

non adhérents : 11 €

Un article pour publication dans « La Lettre du Musicien » est en préparation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 20.

Compte-rendu rédigé par Mademoiselle Guitte Jégu

Vu, le Secrétaire Général, Jean-Hervé Ameller

Appel de cotisation pour l'année 2002

(pour les membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation pour l'année 2002)

Les cotisations pour l'année 2002 sont les suivantes :

Membre actif 24 €

Membre bienfaiteur libre

Le règlement peut se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :

Association pour la Musique d'André Ameller.